



DÉCLARATION LIMINAIRE DU COMITE SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL RÉUNI EN FORMATION SPÉCIALISÉE DU 30/09/2025

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs semaines, la question budgétaire s'est invitée dans le débat public et c'est pour notre organisation syndicale une excellente nouvelle, au vu des conséquences sur la majorité de la population des choix budgétaires envisagés par les premiers ministres successifs.

Solidaires Finances Publiques, 1^{re} organisation syndicale à la Direction générale des Finances publiques (DGFIP), est autant reconnue pour la défense inconditionnelle des agentes et agents et de ses missions que pour ses analyses en termes de fiscalité, de lutte contre la fraude fiscale ou le financement des services publics. Pour nous, la fiscalité est un des moyens essentiel pour la justice sociale et environnementale.

Les politiques fiscales de ces dernières décennies, et en particulier celles menées depuis 2017, n'ont profité qu'aux plus grandes entreprises et aux particuliers les plus fortunés. Ces choix ont été faits au nom de la fameuse politique de l'offre qui aurait dû relancer l'activité économique, les salaires et l'emploi.

D'après une étude récente de l'INSEE, la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés de 33 à 25 % entre 2016 et 2022 a bénéficié aux plus grands groupes qui ont vu leur taux réel d'imposition diminuer de 5 % alors que leurs bénéfices et les dividendes ne cessent de progresser.

Concernant l'impôt sur le revenu (l'impôt le plus connu) qui est l'impôt le plus progressif, il devient régressif pour les milliardaires. Ces derniers ne sont effectivement taxés qu'autour de 2 à 3 % de l'ensemble de leurs revenus grâce, en particulier, à l'optimisation fiscale et aux niches fiscales.

La justice fiscale, sociale et environnementale est au cœur des débats citoyens. Pour Solidaires Finances Publiques, c'est une urgence cruciale pour répondre aux besoins sociaux du plus grand nombre.

Or, c'est tout l'inverse qui se profile. Les orientations budgétaires pour 2026, présentées le 15 juillet par François Bayrou, cumulaient les régressions sociales et les attaques contre le monde du travail, les retraités et les malades : suppression de deux jours fériés, suppressions massives d'emplois dans la fonction publique, gel des rémunérations des agents publics, des retraites et des prestations sociales,

doublément des franchises médicales, remise en cause de la 5^e semaine de congés payés...

Les services publics et les fonctionnaires sont une fois de plus la cible privilégiée des politiques austéritaires. À la DGFIP, 550 suppressions d'emplois supplémentaires sont projetées pour 2026 puis 600 pour 2027 avant même application de la suppression d'un fonctionnaire sur 3.

Monsieur le Président, le nombre de suicides et de tentatives de suicides depuis le début de l'année est important et doit alerter. Si les causes sont multifactorielles, il faut être certain, que le travail ne soit pas l'un de ces facteurs. Par ailleurs, le mal être à la DGFIP et la souffrance sont réelles et nous alertons la DG à travers nos déclarations depuis de très nombreuses années. Cette situation est due à la dégradation des conditions d'exercice, aux suppressions de 32 000 postes depuis la création de la DGFIP en 2008, aux réorganisations et restructurations incessantes. Nous insistons sur l'urgence d'une prise en charge réelle, concrète et à la hauteur de l'ampleur du phénomène. Il est impératif de ne pas minimiser la gravité de la situation.

16 suicides et 14 tentatives de suicides à la DGFIP à l'heure où nous écrivons ces propos liminaires et pourtant nous en sommes toujours à tergiverser localement sur l'organisation de formations en santé mentale, alors même que cet axe est mentionné dans la note d'orientation ministérielle 2025-2026.

Monsieur le Président, nous vous alertons sur les difficultés rencontrées par certains services de votre direction. Nous avons souvent évoqué la situation de la Division Ressources mais sachez que des situations inquiétantes sont également constatées dans d'autres services.

Les brigades « fraude » sont noyées par des objectifs trop difficiles à atteindre. La BIV 3 fait face à de longues absences pour raisons médicales. Cette situation a pour conséquence, que les agents restant, ont dû gérer, en plus de leurs dossiers, les dossiers des agents absents notamment en fin d'année.

Cette situation inacceptable pousse les agents à bout et aboutit à l'impossibilité de gérer la charge de travail.

De nombreuses absences impactent fortement la DAJ (pour rappel, 3 rédacteurs sont absents). Aucune réflexion, hormis le transfert du travail aux agents présents, n'est envisagée.

L'absence de 2 contrôleurs brigade sur le site de Marseille aboutit à un report des demandes sur les contrôleurs restants.

Les divisions CF tirent également la sonnette d'alarme. Les effectifs dédiés sont insuffisants au vu de la charge de travail. De nombreux collègues avouent travailler le week-end.

Est-ce normal ? Est-ce que cela peut durer ? Peut-on encore exercer nos missions en mode dégradé ?

Nos conditions de travail se dégradent et ne croyez pas que celles-ci ne relèvent que du confort individuel. Nous réfutons le discours selon lequel nous sommes des privilégiés, que nous n'avons pas à nous plaindre.

L'absence de réflexion sur l'organisation du travail et la charge de travail, la généralisation du télétravail et l'isolement des collègues, l'activité contrainte par

des délais et des statistiques, la complexité du travail, le manque d'effectif, sont des facteurs aggravants.

Nous sommes une petite direction avec des petits services. Tous les postes ne sont pas pourvus et la moindre absence se répercute directement sur les agents présents.

Tout cela a des effets sur la santé physique et mentale des personnels.

Est-ce que ces difficultés remontent jusqu'à vous ? Si oui, que mettez-vous en place ?

Nous attirons votre attention sur la problématique de la Protection Sociale Complémentaire. Nous vous rappelons que l'employeur doit assumer :

- le rappel du calendrier des opérations,
- sa responsabilité en matière d'information auprès des agents.

Le Secrétariat général a d'ailleurs donné comme consignes aux directions de contacter par tous moyens, les agents en maladie. Comme vous le savez leur information est primordiale au vu des dernières annonces en matière de prévoyance.

Où en sommes nous ?

Enfin, s'agissant du dialogue social, nous constatons que la délibération intersyndicale du 6 mai 2025, n'a pas eu les effets escomptés. Les documents sont toujours transmis en retard, comme ce fut une fois encore pour cette instance. Nous vous rappelons que les documents doivent être envoyés au plus tard 8 jours avant la date de l'instance, soit le 22/09 pour une FS le 30/09.

Lors du CSAL sur la réorganisation des services de direction, les représentants de Solidaires Finances Publiques ont émis un avis qui aurait dû être publié dans les 1 mois (article R 254-74 du CGFP) et qui aurait dû faire l'objet d'une réponse écrites de votre part dans les 2 mois.

Or, nous attendons non seulement la publication de cet avis mais également la réponse écrite apportée notamment en matière de gestion des agents transférés des divisions CF à la DAJ (calendrier et modalités).

Un espace « dialogue social » devrait apparaître sur le site local de la DIRCOFI SEOM mentionnant les instances et leur composition, les points soumis à vote, les avis et délibérations et les réponses de l'administration. Nous sommes toujours en attente.

De même, les coordonnées des OS devrait y figurer (balf, lien du site).

La Formation Spécialisée (F.S.) dispose de plusieurs moyens pour peser sur l'environnement matériel et organisationnel du travail. La Formation Spécialisée (F.S.) dispose de prérogatives pour faire vivre au quotidien une véritable politique de prévention des risques professionnels. Solidaires Finances Publiques continuera d'y prendre toute sa part. Toutefois, il ne tient qu'à vous, Monsieur le Président, de faire de notre Formation Spécialisée (F.S.) une instance de débat, de délibération, qui dépasse le simple niveau curatif de réparation et les seuls outils statistiques pour améliorer les conditions de travail et, ainsi, préserver la santé de nos collègues.